



Mi-temps thérapeutique = mi-prime d'ancienneté ???

Par **toruk**, le **28/01/2010** à **22:10**

Bonjour,
Durant mon mi-temps thérapeutique l'employeur divise par 2 le SMPG (salaire minimum garantie) donc mes primes d'ancienneté et autres sont divisés par deux.
Y a t'il modification du salaire minimum garantie en mi-temps thérapeutique ???
donc perte de salaire importante pour 15 ans d'ancienneté
Merci de votre aide

Par **Visiteur**, le **29/01/2010** à **14:42**

bonjour,
il faudrait vérifier dans votre convention collective les modalités d'attribution de cette prime d'ancienneté...

Par **toruk**, le **29/05/2010** à **16:26**

Convention Collective 3085 des ambulanciers
Article 12. 4. Ancienneté
L'ancienneté acquise par le salarié dans l'entreprise à partir de la date d'embauche donne lieu **majoration du salaire mensuel professionnel garanti** dans les conditions suivantes :
a) personnels ouvriers
• 2 % après deux ans d'ancienneté dans l'entreprise,
• 4 % après cinq années d'ancienneté dans l'entreprise,
• 6 % après dix années d'ancienneté dans l'entreprise,
• 8 % après quinze années d'ancienneté dans l'entreprise.
b) personnels employés, techniciens ou agents de maîtrise,
• 3 % après trois ans d'ancienneté dans l'entreprise,
• 6 % après six années d'ancienneté dans l'entreprise,
• 9 % après neuf années d'ancienneté dans

l'entreprise, rn• 12 % après douze années d'ancienneté dans l'entreprise, rn• 15 % après quinze années d'ancienneté dans l'entreprise. rn rn extrait de l'accord national du 04/05/2000 rn rn mon souci viens exclusivement de la modif du SMPG DIVIS2 PAR 2 EN MI TEMPS THERAPEUTIQUE rn rn A L AIDE rn rn rn rn

Par **aliren27**, le **29/05/2010** à **17:35**

bonjour, rn rn la prime d'ancienneté représentant un pourcentage du montant mensuel, il est logique qu'elle soit réduite de moitié comme votre salaire. rn rn Exemple : rn salaire brut pour 151.67 h 1600,00 € rn Prime ancienneté 2% 32,00 € rn Salaire brut 1632,00 € rn rn Si vous êtes en mi temps soit 75.83 heures 800,00 euros rn ou $1600 : 151.67 \times 75.83 = 799.95$ € rn prime ancienneté 2 % 16.00 rn Salaire brut 816,00 euros rn rn Cordialement rn Aline